

## Période de questions

Séance du 24 septembre 2018

Questions	Réponses	Suivis à faire	État
<b><u>M. Pierre Raymond – 212, rue Chagnon</u></b> Avez-vous des problèmes de personnel à la Ville ?	Non		Clos
<b><u>Mme Micheline Lajoie – 425, René Boileau #301</u></b> Quelle mesure allez-vous prendre pour faire respecter le droit de parole aux citoyens ?	C'est le règlement de régie interne qui vient encadrer le droit de parole des citoyens. Étant donné que le conseil a voté le règlement 1699, nous devons le respecter avec les limitations qu'il comprend.		Clos
<b><u>Mme Huguette Therrien – 172, rue Godin</u></b> Si vous voulez maintenir le droit référendaire, pourquoi élaborer l'instrument prévu par la Loi 122 pour s'en soustraire ? Pourquoi faire une politique plutôt qu'un règlement de régie sur la participation citoyenne qui inclurait le processus référendaire comme étape possible de la partie citoyenne.	Nous souhaitons améliorer nos processus de consultation, c'est pourquoi nous adoptons une politique de participation citoyenne. Nous devons nous assurer que l'adoption de cette politique ne vienne pas disqualifier le processus référendaire.		Clos
<b><u>M. Dominic Pétrin – 808, boul. Saint-Luc</u></b> Quand la dernière amende a-t-elle été donnée à un citoyen lors d'une assemblée ?	A ma connaissance, il n'y en a jamais eu		Clos
<b><u>Dominic Choinière Crèvecoeur – 81, rue Senécal</u></b> Malgré le nouveau règlement 1699, aurons-nous droit à pour venir parler de bonnes causes sociales et de projets qui font la différence dans la vie des gens ?	Je suis ouvert à ce genre de propos		Clos

Questions	Réponses	Suivis à faire	État
En ce qui concerne l'utilisation du cannabis, quels sont les endroits où il sera permis d'en consommer?	Sur les terrains privés		Clos
Est-ce que les locataires auront aussi le droit de consommer chez eux ?	Si rien sur le bail ne l'interdit, les gens pourraient consommer à l'intérieur ou à l'extérieur de leur appartement. Dans le cas contraire, ils pourraient consommer à l'extérieur sur leur balcon ou leur terrain.		Clos
<p><b><u>M. Alexandre Maheu – 57, rue Dextrateur</u></b>  Est-ce qu'il y a un projet de parc à chiens prévu dans le secteur Saint-Jean ?</p>	Il y avait un projet dans le secteur des 4 vents, mais il y a présentement une analyse en cours pour voir quel sera le meilleur emplacement.		Clos